

Le Collectif Indépendant de Colombes

M. Samy Abdesdris
21 rue du Commerce
92700 Colombes

Mme Le Maire de Colombes
Place de la République
92700 Colombes

Lettre recommandée avec AR (lettre ouverte)

Colombes, le 19 Décembre 2018

Madame le Maire,

Les résultats financiers 2016 et 2017 de Q-Park interpellent tous les colombiens.

En effet, nous vous rappelons les chiffres suivants :

	Chiffre d'affaire	Résultat net comptable	Résultat d'exploitation
2016	+ 10,5 %	+ 145,8 %	+ 93,0 %
2017	+ 6,0 %	+ 18,0 %	+ 4,1 %

Après une année 2016 exceptionnelle dont attestent les chiffres communiqués par le délégataire lui-même, 2017 accroît encore plus cette profitabilité, et avec la mise en place du Forfait Post Stationnement (FPS) 2018 devrait de nouveau améliorer considérablement ces résultats.

Nous considérons donc que l'économie du contrat n'est pas respectée entre la commune et Q-Park, une délégation de service public doit être équilibrée en termes de revenus financiers entre la collectivité et le délégataire.

Par ailleurs vous ne pouvez ignorer que la commune prend à sa charge la surveillance du stationnement, le respect des paiements et la verbalisation, ce qui génère une situation où Colombes perd continuellement de l'argent quand au contraire, le délégataire ne cesse de voir ses profits progresser.

Par ailleurs, dans le rapport d'activité 2017 de Q-Park, parmi d'autres, un chiffre a retenu notre attention :

- Dans le compte de résultat « Autres taxes indirectes » la somme de 107.200 € au titre de « Convention Mission Direction & Assistance ». Cette somme considérable correspondant à 10 % du chiffre d'affaire n'est pas détaillée, nous devons savoir à quelles prestations réelles elle correspond.

Comme nous le défendons, il n'est pas acceptable que les énormes bénéfices du stationnement payant ne soient pas partagés équitablement entre le délégataire et la commune.

A ce titre, les seuls Colombiens financièrement impactés sont les résidents des zones payantes qui s'acquittent d'une somme de 25 € mensuels (250 € annuels) pour stationner.

Votre engagement étant de défendre au mieux les intérêts de vos administrés, nous vous demandons d'entamer des négociations avec Q-Park afin de réduire l'abonnement résidentiel à 12,50 € mensuels, l'économie du contrat et les résultats financiers considérables présents et futurs du délégataire le justifient pleinement.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer Madame le Maire, mes salutations distinguées.

Samy Abesdris
Président du Collectif Indépendant de Colombes